

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	17	17 + 5 pouvoirs

Date de convocation
18 mai 2018

Date d'affichage
18 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq mai à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'**Alain BIAUX**, maire.

Présents : **Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Amelle DAHMANI, Dominique DETERM, Denis FENAT, Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN, Siva MOUROUGANE, Colette PERNET, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Didier SOISSON, Dominique STEVENOT, Monique THILLY.**

Absents : **Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Noémie GIROD, Catherine HAMEREL, Gérard KESTLER.**

Représentés : **Philippe GALLOIS par Dominique DETERM, Jean-Pierre HAQUELLE par Jean ROULIN, Sandrine LE GUERN par Siva MOUROUGANE, Chantal LE LAY par Jean-Claude PEROT, Bernadette MILLOT par Denis FENAT.**

Madame Dominique STEVENOT a été nommée secrétaire.

Objet : **INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS 2018**

N° de délibération : **2018_05_25_10**

Rapporteur : **M. BIAUX**

Les marchés publics ci-dessous listés, dont les crédits ont été inscrits au budget général 2017 et 2018, ont fait l'objet d'une consultation en procédure adaptée, suivi d'une notification d'attribution.

Les marchés suivants ont été attribués à :

1) Travaux de voirie : aménagement du parc des Tilleuls

Marché de travaux.
1 candidat a soumissionné.

Le marché a été attribué au groupement constitué de la société Edivert et de la société Colas pour un montant de 690 475.45 € HT hors options.

2) Impression bulletin municipal :

Face aux articles plus nombreux selon certaines périodes, le marché actuel ne répondait plus à nos besoins.

Le marché a donc été renouvelé pour la période 2018-2020 avec plusieurs variantes.
2 candidats ont soumissionnés.

Le marché a été attribué à la société Réveil de la Marne pour :

Au choix selon besoins	40 Pages : 4 + 20 + 16 int. Assoc	44 Pages : 4 + 20 + 20 int. Assoc
Prix HT pour 2 200 numéros	2 530 €	2 980 €
	44 Pages : 4 + 24 + 16 int. Assoc	48 Pages : 4 + 24 + 20 int. Assoc
Prix HT pour 2 200 numéros	2 630 €	3 020 €

3) Groupements de commandes entre la CAC et les communes membres intéressées :

a. Exploitation et maintenance de l'éclairage public (EP) et de la signalisation tricolore (SLT)

Marché d'un an du 01.03.18 au 28.02.19, renouvelable 3 fois.

Le marché a été attribué à la société Citelum pour 909 points lumineux d'éclairage public et 2 points signalisation tricolore pour un montant hors taxes global annuel pour la ville de Fagnières de :

- Contrat G0 EP : 6 660 € (7.33 € / point lumineux)
- Contrat G2 EP : 5 583 € (6.14 € / point lumineux)
- Travaux annuels maximum autorisés 50 000 €

- Contrat G2 SLT 2 280 € (1140 € / points slt)

b. Travaux d'éclairage public et de la signalisation tricolore

Marché d'un an du 01.01.18 au 31.12.18, renouvelable 3 fois.

Le marché a été attribué à la société Cegelec pour un montant hors taxes pour l'ensemble des communes membres du groupement de :

- Travaux d'éclairage public : 558 944.70 €
- Travaux signalisation tricolore : 210 975.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code des Marchés Publics et la nouvelle réglementation en matière de marchés publics (ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, décret n°2016-360 du 25 mars 2016) ;

VU la délibération 2014-03-29-02 donnant délégation au maire pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

VU l'avis favorable de la commission des finances du 16 mai 2018 ;

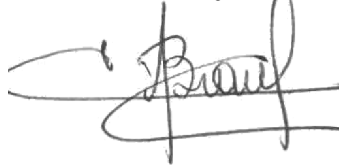
OUI l'exposé qui précède,

Le Conseil Municipal a pris connaissance des attributions de ces marchés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', written over a horizontal line.

ALAIN BIAUX

Ce document a été signé électroniquement.
sous sa forme originale le 31/05/2018 à 10:21:58
Référence : 541546358ee2222b5064a55a9518b1d82b768b77